

Assemblée Générale

Assemblée Générale

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 SEPTEMBRE 2014 – CHATEAUNEUF DU FAOU (29)

Monsieur Renan THÉPAUT, Président de la Ligue de Bretagne ouvre la séance à 9 h 15 :

Mesdames, Messieurs les Présidents ou représentants de clubs,

Je salue la présence de :

- ❖ *Madame Nicole KERVRAND, Maire adjointe aux sports de la commune de Châteauneuf du Faou.*
- ❖ *Monsieur Claude BROSSARD, Secrétaire Général du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne et Président d'Honneur de la LBTT.*
- ❖ *Monsieur Stéfano DE BLASIO, Président du Comité du Finistère*
- ❖ *Monsieur Daniel LE CLEAC'H, Vice-Président d'Honneur de la LBTT*
- ❖ *Monsieur Michel TALARMAIN, Vice-Président d'Honneur de la LBTT*
- ❖ *Madame Claire LOMENECH, Membre d'Honneur de la LBTT*
- ❖ *Des Membres du Bureau Directeur présents autour de moi et du Comité Directeur*
- ❖ *Des Présidents des Comités Départementaux, Marcel BEZELY, Jacques SORIEUX et Denis LECOMTE*
- ❖ *Des salariés de la Ligue et des techniciens, Kenny et Yves.*
- ❖ *Monsieur Roger JOUAN, Vice-Président d'Honneur de la LBTT et Président du Conseil de l'ordre*

Je vous présente les excuses de :

- *Madame Jacqueline PALIN, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne*
- *Monsieur Yvon CLEGUER, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère*
- *Monsieur Pierre MAILLE, Président du Conseil Général du Finistère*
- *Madame Henriette LE BRIGAND, Conseillère Générale du Finistère*
- *Monsieur Christian PALIERNE, Président de la Fédération Française*
- *Monsieur Daniel QUINIOU, Expert-Comptable*
- *Monsieur Jean-Paul ROPARS, vérificateur aux comptes*
- *Monsieur Roger JOUAN, Vice-Président d'Honneur de la LBTT et Président du Conseil de l'ordre*
- *Monsieur Henri DIRER, Président d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur Luc MAISONNEUVE, Président d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur Jean-Claude MAZURIE, Président d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur Francis THOMAS, Président d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur Robert JOUAN, Vice-Président d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur François SOUBEN, Membre du Comité Directeur LBTT*

Comme traditionnellement, nous aurons une pensée pour les personnes qui nous ont quittées la saison passée et j'en citerai particulièrement trois :

Michel SCHERLIN, ancien Président du Comité des Côtes d'Armor,
Jean-Claude COUCHOURON, très connu sur la région quimpéroise et dans le milieu du Sport dans l'Entreprise
Permettez-moi d'y associer Hervé GOURDEL et sa famille dont son exécution a choqué toute la France tant ces pratiques sont complètement opposées à notre engagement associatif qui est au contraire de rapprocher les gens entre eux.

En leurs mémoires à tous vos proches, je vous invite à vous lever et à respecter une minute de silence.

Monsieur Stéfano DE BLASIO, Président du Comité Départemental du Finistère, formule un mot d'accueil à tous les représentants(es) en leur souhaitant une excellente Assemblée Générale.

Madame Nicole KERVRAND, Maire adjointe aux sports de de Châteauneuf du Faou, souhaite également la bienvenue à tous les participants en présentant rapidement les activités attractives de sa commune.

1. ADOPTION DU PV DE L'AG DE PLOUFRAGAN DU 28 SEPTEMBRE 2013

Adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DES MODIFICATIONS DES STATUTS (décision ministérielle)

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Adopté à main levée

Pour : 306 voix

Contre : 0

Abstention : 2 voix (Pluguffan)

4. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (Renan THEPAUT)

**Mr le président du Finistère
Mesdames, Messieurs les délégués
Mesdames, Messieurs les représentants(es) de clubs
Chers amis (es),**

Je vais donc rapidement vous retracer la saison qui vient de s'écouler ainsi que nos perspectives d'avenir.

Je commencerai par remercier le Bureau, le Comité Directeur, toutes les personnes qui œuvrent à leur manière pour le développement de notre Ligue ainsi que le personnel administratif et technique avec qui nous travaillons dans un climat de confiance.

Pour la première fois depuis 2007, la courbe de croissance du nombre de licenciés s'est inversée pour revenir à peu près aux statistiques que nous avons en 2011. La chute est générale au niveau national mais c'est à nous de redresser la barre et de ne pas se laisser envahir par ce climat ambiant et de verser dans le pessimisme. Notre sport est ludique, intergénérationnel, varié et il n'y a aucune raison que tous ces attraits ne soient pas partagés par le plus grand nombre à partir du moment que nous sachions le promouvoir !

Nos résultats qualitatifs sont très bons !

- Deux clubs ont terminé premiers pour les derniers interclubs nationaux, Hennebont et Thorigné-Fouillard et les sept Iles ont terminé 2^{ème} et cela m'a valu des félicitations de la part d'autres Présidents de Ligue qui voudraient bien être à notre place.
- Un podium aux derniers championnats de France des régions sachant que nous n'avons pas engagé d'équipes cadets du fait que pour nos meilleurs joueurs, les projets collectifs s'entrechoquent avec les projets individuels. Plusieurs joueuses et joueurs sont maintenant sollicités sur des épreuves européennes.
- Aux derniers championnats de France individuels jeunes, Ce sont sept bretons et bretonnes qui sont montés sur le podium.
- Dans la continuité de notre première médaille européenne obtenue la saison passée avec Camille CAMPION, Rémi MENAND a obtenu la médaille d'or par équipes cadets avec l'équipe de France, il s'est également glissé en quart de finale dans le tableau simple, ce qui est remarquable et Romane LE SCOUR a atteint la finale du double cadettes pour la France, résultat qui était loin d'être acquis sur le papier car elles portaient n°14 de la compétition.
- Nos clubs bretons sont toujours aussi bien représentés sur l'échiquier national avec deux équipes de Club en Pro A masculin et féminin qui ont des ambitions cette saison et nos nombreuses équipes Nationales compétitives aussi bien en messieurs qu'en dames.

Notre Championnat par équipes réformé va entamer sa deuxième saison et il convient d'attendre que celui-ci se stabilise avant de tirer des conclusions hâtives. Nous n'avons pas connu d'incident grave et je remercie la Commission Sportive Régionale pour sa gestion saine et son anticipation. A noter que malgré la multiplication des équipes, nous avons réussi à couvrir la majorité des rencontres en juge-arbitrage. J'espère pouvoir convaincre chacun que nos efforts entrepris pour que tous les clubs encouragent la formation d'arbitres en leur sein vont dans le sens de l'intérêt général.

Dans le cadre des réformes des compétitions, la Ligue a décidé de maintenir les interclubs au niveau régional. Le Bernard Jeu et le Critérium Fédéral en N1 ont subi des modifications.

Des mouvements de personnel sont intervenus cette saison entraînant des perturbations dans notre fonctionnement mais nous avons réussi à mener à bien nos missions techniques que sont le pôle, les stages, les sorties et les actions de l'ETR.

- Kenny RENAUX vient d'être titularisé comme CTN et n'a donc pu être opérationnel à plein temps pendant la saison car il avait un certain nombre de formations à effectuer avec son mémoire à rédiger.
- Nous avons embauché au 1^{er} février Vivien SAUVAGE qui a remplacé les absences des uns et des autres et qui maintenant est en formation DEJEPS en Ile de France deux jours par semaine. Son action de développement dans le cadre de sa formation concernera le handisport.
- Nous avons également dit au revoir à Yves REGNIER qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous poursuivrons la régionalisation des formations ainsi que quelques actions à engager dans chaque département. Un regret toutefois que le CLE 22 vienne de cesser de fonctionner mais je ne désespère pas de le voir repartir si les clubs et les dirigeants de ce département en ont la volonté.

Si nos finances actuelles sont saines, beaucoup d'incertitudes pointent leur nez et ce ne sont pas les baisses régulières du CNDS dans les ligues et les Comités qui vont nous rassurer (8 000 € l'année dernière, 16 000 € cette année). Il va sans doute nous falloir réfléchir au modèle économique de demain qui risque d'évoluer dans le monde du sport en nous demandant de faire davantage appel :

- Au coût du service rendu
- A la recherche d'autres ressources que celles des subventions qui n'arrêtent pas de baisser avec un partenariat économique plus présent à l'image de ce que font nos clubs ayant des équipes en Pro A.
- A la mutualisation des aides qui sera encouragée par une régionalisation accrue qui s'annonce dans les années à venir.

Nous sommes actuellement en train de créer un pôle développement pour tâcher de dynamiser nos actions tournées vers l'animation, la communication et nous aurons besoin de vous tous. Je laisse Jean-Pierre SOULISSE vous exposer le projet qui sans doute avance trop lentement mais le temps fédéral comme le temps régional n'est pas celui du club et nous n'aboutirons que si suffisamment de personnes sont volontaires pour nous aider.

Au dernier Congrès Fédéral, le Président, Christian PALIERNE a précisé les principaux axes de travail suite à un constat établi sur notre Fédération.

- Trouver un équilibre entre l'excellence et le développement de l'activité
- Intéresser d'autres populations que celles des compétiteurs
- Augmenter nos ressources propres insuffisantes pour assurer notre propre développement.

Nous sommes malheureusement souvent trop tournées vers la gestion de l'activité et insuffisamment vers son développement. C'est à ce niveau que nous avons tous chacun de notre côté des efforts à entreprendre. D'autres disciplines sportives prennent ce tournant et il n'y a pas de raison que nous n'y arrivions pas.

Un audit a également été réalisé au niveau de la DTN et des tensions sont apparues entre les techniciens entre eux et aussi avec des élus suite à des modifications de l'organigramme technique. Je ne vais pas m'étendre sur ce dossier. Les comptes rendus sont consultables sur le site fédéral. J'ajouterai juste un commentaire : le plus important, c'est que chacun reste dans le rôle qui est le

sien tout en travaillant ensemble dans la concertation et surtout pour l'intérêt général. Chacun à sa place !

Une convention vient d'être signée avec l'association Française contre les myopathies (l'AFM Téléthon) et tous les clubs de tennis de table sont susceptibles d'être sollicités. Un gros événement est prévu à Vannes qui a été choisie parmi les 5 villes qui auront une couverture audiovisuelle importante. J'attends des informations de la Fédération.

L'inauguration de la salle de spectacles sportifs et événementiels Arena il y a une quinzaine de jour Brest nous permet d'envisager des organisations d'épreuves nationales et internationales et je pense naturellement au projet des championnats de France Individuels 2016, porté par le Comité du Finistère.

Je terminerai en remerciant :

- Nos partenaires habituels que sont le Conseil Régional, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale.
- Le Comité Régional Olympique et Sportif qui soutient le mouvement sportif dans les difficultés actuelles.
- La presse qui nous suit régulièrement
- Vous tous pour votre dévouement et votre implication pour le développement de notre discipline et toutes les actions que vous lancez en direction des jeunes.

Bonne saison à tous

Renan THEPAUT
Président L.B.T.T.

5. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (Jacques SORIEUX)

Rapport d'activité 2013-2014

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Mon premier propos concerne les statistiques licences.

Nos effectifs ont diminué de 4.43 % par rapport à la saison dernière.

Au 30 juin 2014 nous étions 11.820 licenciés dont 1.309 femmes, soit 11.07 % en féminines.

Pour l'année 2012/2013

	COTES D'ARMOR	FINISTERE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE
Traditionnelles	1 084	2 784	2 531	1 651	8 050
Promotionnelles 2013/2014	714	1 374	1 437	793	4 318
Total	1 798	4 158	3 968	2 444	12 368
	COTES D'ARMOR	FINISTERE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE
Traditionnelles	1 069	2 687	2 387	1 624	7 767
Promotionnelles	626	1 278	1 367	782	4 053
Total	1 695	3 965	3 754	2 406	11 820

Constatations

	22	29	35	56	Bretagne
Tradition	-15	-97	-144	-27	-283
Promo	-88	-96	-70	-11	-265
Total	-103	-193	-214	-38	-548

La Ligue compte 548 licenciés de moins cette année.

Diminution des licenciés :

En ce qui concerne les comités la diminution est de :

Pour le Finistère -4.64 % soit une baisse de 193 licenciés.

Pour l'Ille et Vilaine -5.39 % soit une baisse de 214 licenciés.

Pour le Morbihan -1.55 % soit une baisse de 38 licenciés.

Pour les Côtes d'Armor -5.73 % soit une baisse de 103 licenciés.

Pour finir sur les statistiques, nous comptons 260 clubs soit 7 clubs de moins que la saison dernière.

Je voudrais féliciter en particulier 3 joueurs :

- Bastien REMBERT de l'US VERN vainqueur du Tournoi – Cadets 6 Nations –
- Rémi MENAND Champion d'Europe Cadets par équipes
- Romane LE SCOUR Vice-championne d'Europe en Doubles Cadettes

L'activité statutaire.

Le comité directeur de la ligue s'est réuni 3 fois :

Le 26 octobre 2013 à Malguenac (56)

Le 18 janvier 2014 à Ploufragan (22)

Le 07 juin 2014 à Mur de Bretagne (22)

Le bureau directeur s'est réuni 3 fois :

Le 21 octobre 2013

Le 03 mars 2014

Le 28 mai 2014

Je laisserai la parole à André pour les finances, Michel nous parlera de la commission sportive, Kenny de la formation et des résultats jeunes.

Enfin, je tiens à remercier Isabelle et Nadine pour le travail effectué, leur efficacité et leur gentillesse.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive 2014-2015.

Jacques SORIEUX

Secrétaire Général

6. PRESENTATION DU CANDIDAT ET VOTE :

Un seul candidat se présente : M. Patrick PASCO.

M. Patrick PASCO est élu à l'unanimité.

7 - RAPPORT DU TRESORIER GENERAL (André PANNETIER)

RAPPORT DU TRESORIER GENERAL – ANDRE PANNETIER

EXERCICE 2013/2014

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs

Vous avez pris connaissance, mi-septembre, des documents comptables de l'exercice 2013/2014.

Ces documents comptables ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables régies par le plan comptable général 2005

Après des années difficiles 2008/2009 et 2009/2010 marquées par une prise de conscience pour une gestion plus rigoureuse, nous avons depuis, obtenus des exercices très légèrement excédentaires et ce dernier exercice 2013/2014 se solde par un résultat positif de

15.434.45 €

Soit un bénéfice de 2.46 % ce qui caractérise une gestion rigoureuse et saine.

L'embauche de Vivien au 1^o février 2014 nous a permis de bénéficier d'un gain de salaires et de charges sociales de 7 mois

L'an dernier, je vous signalais que le bateau « ligue de Bretagne de tennis de table » naviguait sur une mer d'huile sans prévisions de tempête, je le confirme aujourd'hui

Je renouvelle mes remerciements à vous dirigeants de clubs, du travail efficace que vous réalisez au sein de votre club. Vous êtes la source vive du développement du tennis de table Breton. La ligue n'est que le reflet de votre engagement et de votre implication. Bravo et merci.

I-PRODUITS

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

- année 2012	75 470 €
- année 2013	83 848 €
- année 2014	85.706 €

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

- année 2012	113 000 €
- année 2013	105 109 €
- Année 2014	103 503 €

L'an prochain notre budget sera amputé de 16 000 € sur les fonds propres de la ligue.

La création d'emploi de Vivien sera subventionné pendant 4 ans par le C.N.D.S de l'ordre 12 000 € la première année, puis 10 000 € à 2° année, 7 500€ la 3° année et 5 000 € la 4° année et permettra ainsi d'atténuer cette baisse de subvention.

AUTRES PRODUITS

- Année 2012 407 748 €
- Année 2013 423 467 € 437 616 € avec vente billets championnat du monde
- Année 2014 411 589 €

Baisse des produits licences et mutations

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

- Année 2012 596 239 €
- année 2013 627 344 €
- année 2014 616 041 €

Malgré une perte du nombre de licenciés nos produits d'exploitations se trouvent peu affectés

PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

- Année 2012 9 572.00 €
- Année 2013 14 850.00 €
- Année 2014 9 996.82 €

Stabilité

TOTAL DES PRODUITS

- Année 2012 605 811.00 €
- Année 2013 642 195.00 €
- Année 2014 626 038.65 €

Légère baisse notifiée plus haut.

II – CHARGES

ACHATS DE MARCHANDISES

- Année 2012 4 328.00 €
- Année 2013 4 309.00 €
- Année 2014 2 702.94 €

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

- Année 2012 181 532 €
- Année 2013 199 844 €
- Année 2014 208 518 €

Dont 126 300 € pour les frais de stages et de compétitions

IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

- Année 2012 6 203 €
- Année 2013 6 523 €
- Année 2014 6 071 €

SALAIRES ET TRAITEMENTS

- Année 2012 110 011 €
- Année 2013 105 862 €
- Année 2014 91 127 €

Embauche de Vivien au 1^o Février 2014 soit une rémunération de 5 mois pour l'année 2014

CHARGES SOCIALES

- Année 2012 44 298 €
- Année 2013 44 010 €
- Année 2014 35 024 €

Baisse des salaires = baisse des charges sociales

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS

- Année 2012 32 533 €
- Année 2013 24 369 €
- Année 2014 16 845 €

Plusieurs amortissements arrivent à échéance

DOTATIONS AUX PROVISIONS

- Année 2013 15 000 €
- Année 2014 15 213 €

Provisions pour charges

AUTRES CHARGES

- Année 2012 212 856 €
- Année 2013 225 018 € - championnat du monde
- Année 2014 210 131 €

Stabilité

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION

- Année 2012 591 763 €
- Année 2013 624 938 €

TOTAL II 152 347 €

II -ACTIF CIRCULANT

Créances

Clients et Comptes rattachés 134 441 €
Autres Créances 3 521 €

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités 96 303 €
Charges constatées d'avance 2 680 €

TOTAL II 236 945 €

TOTAL GENERAL I + III 389 292 €

BILAN PASSIF

I – CAPITAUX PROPRES

Report à nouveau 229 067 €
Résultat de l'exercice 15 434 €
Subventions d'investissement 8 884 €

TOTAL I 253 385 €

III – PROVISIONS POUR CHARGES 15 213 €

IV – DETTES

Dettes financières

Emprunt auprès d'établissements
de crédit 54 864 €

Concours bancaires courants 7 942 €

Dettes d'exploitation

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés 1 800 €

Dettes fiscales et sociales	24 931 €
Autres dettes	22 457 €
Produits constatés d'avance	8 700 €
TOTAL III	<u>120 693 €</u>

TOTAL GENERAL I + III + IV = 389 292 €

BUDGET PREVISIONNEL 2014/2015

Ce budget se présente en équilibre sur les bases suivantes

- de la reconduction de nos charges au même niveau de l'exercice 2013/2014
- de la reconduction des rémunérations et charges salariales en tenant compte du salaire annuel de Vivien (12 mois au lieu de 5 exercice précédent
- du maintien du nombre de licenciés
- du maintien de nos ressources
- de nos subventions de nos partenaires
 - a – maintien de l'aide fédérale
 - b – reconduction de la subvention de la DRDJSCS
 - c – baisse importante de la subvention CNDS (- 16 000 € compensée par la création du poste de Vivien de 12 000 €)
 - d – maintien de la subvention du CONSEIL REGIONAL

Ce budget garantit la continuité de nos missions et le maintien intégral de notre activité.

Je tiens à remercier bien vivement tous les amis du Comité Directeur, les responsables de commissions et les différents prestataires qui se sont impliqués pour une gestion réfléchie et calculée.

A ces remerciements j'ajouterai les techniciens de la ligue Kenny Nicolas et Vivien qui font un effort réel pour obtenir des prestations les plus économiques.

Je ne voudrais pas oublier les administratifs Isabelle et surtout Nadine, plus spécialement chargée de la comptabilité .Son travail obscur et combien efficace et sa sensibilité professionnelle à tous égards est un atout majeur que j'apprécie particulièrement.

Quant à moi, je m'efforce d'accomplir cette tâche qui m'a été confiée, le plus honnêtement et le plus scrupuleusement possible et toujours avec un œil attentif

Mon grand souci est de gérer au mieux les deniers que vous nous avez confiés. Très souvent je le rappelle à mes interlocuteurs.

Je vous remercie de votre attention et me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

Merci de m'avoir écouté et bonne saison sportive et financière à tous

Le Trésorier Général de la L.B.T.T.

André PANNETIER

**LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS DE TABLE
RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES
SUR LA SAISON 2013/2014**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le Président de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table, m'ayant confié la vérification des comptes de votre Ligue, c'est avec diligence que je me suis acquitté de cette tâche, ce jour.

Tous les documents comptables, les pièces justificatives et les relevés bancaires ouverts au nom de l'association ont été transmis au Cabinet QUINIOU à St-Malo pendant la période du jeudi 17 juillet au mardi 2 septembre 2014 pour vérifications et contrôles.

Ceux-ci m'ont été présentés, ce même jour, 2 septembre, par le Cabinet QUINIOU.

Celui-ci m'a donné toutes les explications détaillées et toutes les réponses à mes questionnements.

Sur la base des contrôles et analyses effectués, j'atteste que les comptes et documents qui vous sont présentés à cette Assemblée Générale, laissant apparaître un résultat net positif de

15.434,45€

(quinze mille quatre cent trente-quatre euros et quarante-cinq centimes) sont sincères et réguliers et qu'ils donnent une image fidèle de la situation comptable et financière de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table à la clôture de cet exercice.

Ce constat établi, rien ne s'oppose à l'approbation des comptes annuels et des bilans, tels qu'ils vous sont présentés.

Jean-Paul ROPARS



a) **VOTE POUR L'ADOPTION DU BILAN 2013/2014**

CLUBS PRESENTS PAR COMITE ET NOMBRE DE VOIX

Pour : 305 voix

Contre : 3 voix

Abstention : 0

b) **VOTE POUR LE BUDGET PREVISIONNEL 2014/2015**

Pour : 305 voix

Contre : 3 voix

Abstention : 0

8 - RAPPORT DES COMMISSIONS

A - Commission Sportive (Michel COAT)

Bilan de la saison 2013-2014

Le 27 septembre 2014

Mesdames, Messieurs,
Bonjour à toutes et à tous.

La saison 2013-2014 est derrière nous et déjà se profile celle qui va s'emparer de toutes nos attentions.

Pour ma part, je peux vous dire qu'elle est déjà bien en place avec des dossiers encore plus prenants. La « sportive » c'est plein de rebondissements.

Avant d'approfondir le contenu de ces dossiers, je voudrai revenir sur nos diverses organisations de la saison.

Les organisations des compétitions

Je remercie tous les Clubs qui s'attellent à cette tâche et je les félicite car elle nécessite de mobiliser tous leurs bénévoles et partenaires mais aussi les institutionnels qui collaborent à la réussite de nos épreuves.

Pour cette saison écoulée, je cite :

- Quimper, Ploeren, Vitré, Pleumeur Bodou, Lamballe, Pouldreuzic, Tinteniac, La Légion Saint Pierre de Brest, Gouelin, Ploemeur, Bégard, Kemperlé, Muzillac, La Richardais, pour les quatre tours du critérium fédéral ;
- Loperhet pour le 1^{er} tour du Critérium Fédéral N2 jeunes, des 12 et 13 octobre 2013 ;
- Cesson pour le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral N2 seniors, des 15 et 16 février 2014 ;
- Quimper pour le top régional de détection, le 26 janvier 2014 ;
- Ploeren pour la coupe et le critérium vétérans, les 25 et 26 janvier 2014 ;
- Saint Briec pour les finales corpo individuelles, le 1^{er} février 2014 ;
- Saint Thuriau pour le Challenge Bernard JEU, le 02 février 2014 ;
- Lannion pour les Interclubs Jeunes, le 02 mars 2014 ;
- Vern/Seiche pour les Championnats de Bretagne individuels, les 19 et 20 avril 2014 ;
- Thorigné Fouillard pour le « France Corps », les 03 et 04 mai 2014 ;
- Loctudy pour les Finales Régionales par Classements, le 18 mai 2014 ;
- Ploeren pour les Finales Régionales par Equipes Corps, le 31 mai 2014 ;
- Gouelin pour les finales par équipes D1 à D4, le 1^{er} juin 2014 ;
- Huelgoat Plouyé pour les titres R1, R2, R3 et PR, le 1^{er} juin 2014 ;
- Ploemeur pour le Trophée Burgiard, les 07 et 08 juin 2014 ;

Je renouvelle mes félicitations à tous ces Clubs pour leurs brillantes prestations. Je leur transmets mes remerciements, si gratuits soient-ils, mais bien sincères et reconnaissants.

Le championnat par équipes

PRO A et Ligue des Champions:

La Garde du Vœu d'Hennebont ne nous avait pas habitués à une 5^{ème} place au classement de la PRO A. Le recrutement de Quentin ROBINOT et de Chen CHIEN-AN présageait une bonne saison. Mais la blessure de Quentin a désorganisé l'équipe d'autant que Chen a eu du mal à assumer un rôle de leader. L'éternel Kalinikos KREANGA « Gardiste de cœur » ne lâchera pas le Club (avec de nouvelles fonctions ?) Souhaitons que le dossier de salle dédiée arrivera à son terme pour offrir un outil de travail plus en adéquation avec leurs projets.

Pas de réussite en Ligue des Champions, ils sont éliminés en quart de finale sur le score de 3-0. Mauvaise après-midi en Russie dans la banlieue d'Ekaterinburg.

Cette saison, la prochaine Ligue des Champions qui débutera fin septembre, a placé la GV Hennebont dans la poule D. Ils auront pour adversaires le Borussia Düsseldorf emmené par Timo BOLL mais aussi, le club autrichien de Walter Well et les Polonais de Bogoria. On sera près d'eux pour les soutenir.

Une première victoire contre les autrichiens sur un score sans appel de 3-0 annonce déjà une bonne entame du long et périlleux parcours qui reste à accomplir.

Les Quimpéroises resteront en PRO A et c'était bien l'objectif affiché du début de saison. Trois victoires consécutives ont permis d'atteindre cette cible qui paraissait inaccessible à quelques journées de la fin du championnat. Elles distancent même Cugneaux-Villeneuve et Poitiers de 2 points au classement et terminent ainsi à la 8^{ème} place. Bravo les filles, on va encore « vibrer » la saison prochaine.

Deux recrues sont annoncées : Li XUE, 40^{ème} mondiale, N° 1 française et quadruple championne de France ainsi que Li HE N°18 nationale. Les Quimpéroises ambitionnent le haut du tableau.

Dans le championnat national masculin :

- En nationale 1, l'équipe 1 de Thorigné Fouillard et celles de Montfort et de Rennes Avenir-Betton 4^{èmes} assurent leur maintien.
- En nationale 2, Le RP Fouesnant 1 se hisse pour la 1^{ère} fois en Nationale 1 grâce à l'improbable résultat entre Nantes et Grand Quévilly, les équipes 2 de Thorigné Fouillard et d'Hennebont 4^{èmes} confortent leur position à ce niveau.
- En nationale 3, Le meilleur classement est obtenu par les 7 Iles Perros, une première place qui les amène en Nationale 2. L'équipe 2 du RP Fouesnant (3^{ème}), avec l'US Vern 1 (5^{ème}), Thorigné Fouillard 3 (6^{ème}) se maintiennent. Il n'en est pas de même de Grâces-Le Merzer-Plérin (7^{ème}) et de l'équipe 2 de Montfort (8^{ème}) qui descendent.
- A signaler, les montées de pré-nationale de l'Avenir de Rennes 2 et de Saint Divy Sports 1.

En nationale féminine :

- En nationale 1, le Quimper CTT 2 termine à une bonne seconde place.
- En nationale 2, le CPB Rennes 1 second obtient la meilleure place. L'AJK Vannes 1 (3^{ème}) se maintient. Le sort de l'équipe 1^{ère} du TT Loperhet (8^{ème}), après bien des péripéties particulièrement improbables, voire chimériques se maintient à ce niveau.
- En nationale 3, pas de montées, mais maintiens du TTC Brest 1 (2^{ème}), du CPB Rennes 2 (4^{ème}) et de Thorigné Fouillard 1 (5^{ème}) et descente du FOLC Lorient 1 (7^{ème}).

- A signaler, les montées de pré-nationale du TT Loperhet 2 et de Goudelin-Bégard 1.

Petit bilan sur le nombre d'équipes :

Peu d'évolution, le nombre d'équipes reste stable en messieurs et nous obtenons une équipe supplémentaire en dames.

La réforme nous a permis d'obtenir des montées supplémentaires en début de saison en messieurs. Le bon comportement des autres équipes ont garanti un chiffre ainsi à la hausse.

Saisons	PRO	Nationale masculine	Nationale féminine
06-07 – Phase 2	2	9	9
07-08 – Phase 1	2	9	9
07-08 – Phase 2	2	8	8
08-09 – Phase 1	2	8	8
08-09 – Phase 2	2	8	7
09-10 – Phase 1	2	8	4
09-10 – Phase 2	2	9	4
10-11 – Phase 1	2	10	7 (création de la N3)
10-11 – Phase 2	2	10	7
11-12 - Phase 1	2	10	7
11-12 - Phase 2	2	10	7
12-13 - Phase 1	2	9	7
12-13 - Phase 2	2	9	7
13-14 - Phase 1	2	12 (réforme 4 joueurs)	8
13-14 - Phase 2	2	12	9

Le championnat régional par équipes :

Au cours de la saison, Michel LOMENECH nous informe des différents litiges, brûlages que nous analysons en Commission Sportive, en prenant les mesures qui s'imposent.

Peu de dossiers importants ont émaillé nos différentes réunions. Les Clubs ont bien assimilé les différentes modifications des règlements qui ont apparus ces dernières saisons.

J'ai noté :

- le forfait général du CTT Plouigneau en cours de saison, en régionale 2 poule B. Le Comité a été avisé. Il ne pourra pas accéder à ce niveau avant 2 saisons, soit pas avant 2016-2017.
- La dissolution de l'Entente Grâce-Plérin. L'avenant rédigé entre les deux Clubs précise que l'AC Plérin reprend la position de l'équipe de l'Entente.

Les demandes d'avancement, de changement de salles, d'horaires...sont de plus en plus fréquentes et ne s'exécutent plus ou de moins en moins régulièrement. Le secrétariat administratif en pâtit. En particulier les demandes se réalisent sans utiliser l'imprimé

règlementaire, voire hors du délai de 15 jours. La dérive devient trop coutumière. Ce délai n'est pas le fait du hasard, il est nécessaire afin de prévenir la CDA et rechercher parfois un nouvel arbitre. Je ne suis pas contre l'utilisation de l'informatique pour la transmission de l'imprimé mais il faut respecter la réglementation en vigueur.

En conséquence, je serai plus rigoureux sur les demandes.

Une information statistique concernant la pratique des féminines dans le championnat masculin :

- En phase 2, 21 féminines : 6 titulaires et 15 occasionnelles.

Je rappelle que les féminines ne peuvent pratiquer en masculin que dans la limite d'une féminine par Club sur l'ensemble des groupes et qu'elles ne peuvent pas jouer en pré nationale masculine.

Autre information : il y a eu 8 abandons en cours de rencontre en phase 1 et également 8 abandons en phase 2. La mesure de fournir un certificat médical dans les 7 jours a sérieusement fait baisser les chiffres. Sinon, une amende de 50€ est appliquée. Les cas sont pour la plupart régularisés dans les délais.

Les principales nouveautés de la saison 2014-2015 :

- Le changement du libellé de l'article concernant la transmission des résultats. A savoir :
 - o *En cas de forfait, une feuille de rencontre doit être établie. La fourniture, l'envoi et le libellé de la feuille de rencontre incombent toujours dans ce cas à l'équipe qui bénéficie du forfait.*
- Autre évolution d'un autre article, celui-ci relatif à la licence :
 - o *A défaut de présentation de leur licence, les joueurs et le capitaine non-joueur doivent faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi. Le juge arbitre l'indique au dos de la feuille de rencontre.*
- Evolution de l'article, concernant la non-participation à une rencontre de championnat. A savoir :
 - o *En cas de non réception de la feuille de rencontre dans les 8 jours suivant la date officielle de la journée de championnat les joueurs ayant participé à la journée précédente sont considérés comme ayant participé à cette journée au titre de cette équipe.*
- Après l'expérimentation de la saison écoulée, les clubs devront saisir la feuille de rencontre sur le SPID conformément à la procédure en vigueur. Les documents ont été fournis par le secrétariat de la Ligue.
- Pour compléter les informations : nous continuerons à utiliser les balles en celluloïd. Actuellement leur fabrication est maîtrisée pour la couleur blanche. Par contre, cela ne semble pas le cas pour celles de couleur orange. A priori, le poids serait en dehors « des clous ». D'autre part, leur coût est relativement plus élevé et la balle d'entraînement le sera également. (Fallait si attendre !).
A quel moment allons adopter la balle plastique ? Pour l'instant je pense qu'il est prématuré de donner des dates. Tout dépendra de la domination de sa conception et des obligations de la Fédération à notre égard.
Les fournisseurs arriveront-ils à approvisionner les Clubs en termes de quantités, au vu de la demande qui risque d'être importante dès lors que nous allons l'adopter ?
Difficile d'y répondre je ne peux pas me mettre à leur place.

Il ne faut pas perdre de vue également, le facteur économique pour les Clubs qui ont des stocks de balles.

D'après les différents échos, la différence entre ces 2 balles ne serait pas très significative. On pourrait donc admettre de s'entraîner avec les anciennes pour écouler le stock pour progressivement utiliser la nouvelle et l'adopter en compétition. Il va s'en dire que dès lors que l'on perd à la table, la balle sera qualifiée de différente et dans le cas inverse..... Je vous laisse la réponse.

Autre problème si la balle orange n'est pas commercialisée. Qu'allons-nous faire en cas de maillot de blanc ? Allons-nous mettre une ancienne balle orange ? Actuellement, je pense que nous devons rester prudents devant toutes ces questions. «Wait and see » !

La réforme du championnat :

Nous avons donc joué cette saison conformément à la réforme qui a mis en place les équipes de 4 joueurs ou joueuses en 14 parties.

Que dire de la réforme ? Pour ma part, je reçois des réflexions partagées sur son bien-fondé ou l'inverse. Pour synthétiser, les joueurs départementaux qui évoluaient à quatre joueurs et 18 points sont plutôt mécontents car ils aimaient bien jouer 4 matchs et 2 doubles, en 18 points. Les joueurs régionaux ne sont pas trop affectés compte tenu qu'ils effectuent toujours 3 rencontres et le double. Ce sont des réflexions globales car les partisans du pour et du contre restent très partagés. C'est le retour d'expérience que j'ai sur le terrain ainsi qu'en CSR.

Ce qui amène plus de réticences c'est le fait que les deux meilleurs joueurs ne se rencontrent pas et que les doubles ne sont pas dirigés. Cet ensemble donne, effectivement, une connotation « loterie » à la composition des équipes et donc de l'issue de la rencontre.

Je pense que ce n'est pas l'instant opportun pour en débattre, mais je reste à votre écoute pour en discuter. D'ailleurs les règlements sportifs ne nous donnent pas la possibilité d'en changer les aspects à notre niveau régional. (Application de l'article I.203.3.1). Le règlement est modifié et l'ancien article 62 « principes » du chapitre 6 des R.S. est scindé en 2, à savoir :

- II.601.1 - formules régionales : application de l'article I.203.3.1 qui donne ceci : équipe de 4 joueurs en un groupe unique, ordre des parties : AW-BX-CY-DZ-AX-BW-DY-CZ-Double 1-Double 2-AY-CW.DX.BZ.
- II.601.2 formules départementales : Pour les divisions départementales tant en championnat masculin qu'en championnat féminin, le comité directeur du département définit la formule de la compétition (l'article I.203 donne les exemples les plus utilisés de formules de compétition).

-

Les titres régionaux et départementaux, ils sont champions de Bretagne :

En masculins :

- PN : Avenir de Rennes 2
- R1: Avenir de Rennes 3
- R2 : AC Plérin 4
- R3 : Gourin TT 1
- PR : Grâce-Le Merzer 2

- D1 : ASTL Ploudalmézeau 1
- D2 : TA Rennes 8
- D3 : Huelgoat-Plouyé 3
- D4 : TT Loperhet 4

En féminines :

- PN : TT Loperhet 2
- R1: TT Loperhet 3

Nous avons de plus en plus de difficultés à réunir les équipes qualifiées aux Titres Départementaux. Le secrétariat administratif et moi-même passons un temps énorme pour réussir à installer une compétition qui, à priori, ne remporte plus les suffrages des Clubs mais aussi des compétiteurs au regard des nombreux désistements. En conséquence, le Comité Directeur a pris la décision d'annuler la compétition dès la saison prochaine. Les Titres Régionaux restent en vigueur.

Le Critérium Fédéral

Le Critérium Fédéral de Nationale 1 évolue cette saison en particulier au niveau des effectifs qui sont revus à la baisse. Ce n'est pas sans conséquence sur le niveau inférieur qu'est la Nationale 2.

Le 5^{ème} tour est supprimé ainsi que le tableau des -21 ans.

En nationale 2 donc les changements sont significatifs par rapport à la saison précédente. Afin que de nombreux joueurs et joueuses ne subissent pas cet afflux issu du niveau supérieur nous avons, en réunion de zone, étoffé certaines divisions. A savoir :

- En messieurs : création d'un tableau supplémentaire. La division comprendra ainsi un tableau MEA à 24 joueurs et un tableau MEB de 48 joueurs.
- En dames : le tableau DE passe à 32 joueuses.
- En jeune :
 - o Tableaux D18 - D15 : 24 joueuses
 - o Tableaux D13 - D11 restent à 16 joueuses.
 - o Tableaux M18 - M15 - M13 et M11 restent à 24 joueurs.

Bien entendu 6 montées sont organisées du tableau MEB vers le tableau MEA. Le barème des points est également revu au regard de la création de ce nouveau tableau. A savoir : en A le 1^{er} obtient 200 points et le 24^{ème} 102 points (prendre le barème du tableau de 24 en ajoutant 100 points à chaque participants) ; en B c'est le barème classique du tableau de 48.

Compte tenu du passage à 32 joueuses du tableau DE, nous obtenons une montée supplémentaire du niveau régional soit 2 montées.

Le déroulement des tableaux reste identique sauf pour les nouvelles créations en tableaux de 32.

Les sites prévus :

- 1^{er} tour les 11 et 12 octobre :
 - o En seniors : Ligue du Centre, Joué Les Tours ;
 - o En jeunes : Ligue des Pays de Loire, Beaufou au Vendespace
- 2^{ème} tour les 29 et 30 novembre :
 - o En seniors : Dans les Côtes d'Armor à Lannion ;
 - o En jeunes : Ligue du Centre, Aubigny (18) ;
- 3^{ème} tour les 24 et 25 janvier :
 - o En seniors : Ligue de l'Ile de France,
 - o En jeunes : Ligue de Bretagne (56)
- 4^{ème} tour les 21 et 22 mars :
 - o En seniors : Ligue des Pays de Loire, Bonnétable (72) ;
 - o En jeunes : Ligue de l'Ile de France,

Le déroulement des tableaux ne change pas.

En régional, petite statistique sur les engagements :

	Nbre tradi	Messieurs			Dames			Messieurs et dames	
		Nbre tradi	Nbre CF	%	Nbre tradi	Nbre CF	%	Nbre CF	%
Bretagne	7661	7025	1265	18%	636	140	22%	1405	18,3%
22	1041	950	246	25,9%	91	30	33%	276	26,5%
29	2651	2399	355	14,8%	252	54	15,4%	409	15,4%
35	2354	2195	401	18,3%	159	35	22%	436	18,5%
56	1615	1481	263	17,8%	134	21	15,7%	284	17,6%

On s'aperçoit que le Critérium Fédéral n'intéresse que 18% des licenciés traditionnels. La « palme » revient au Comité des Côtes d'Armor avec 26%.

Autre constat, les féminines obtiennent des pourcentages plus élevés que les garçons. Cela peut paraître étonnant au regard des chiffres dans les tableaux. Elles réalisent 22% de participations, soit 4 % de plus. Malheureusement, elles sont encore trop esseulées pour satisfaire une compétition homogène.

Pour le moment, il est prématuré d'intervenir sur le déroulement de l'épreuve compte tenu que les chiffres des inscriptions ne sont pas connus. Je ne crois pas que la redescende du niveau N1 va changer grand-chose.

J'aurai quelques remarques à formuler :

- Les juges arbitres n'appliquent pas les règlements de l'annuaire et en particulier la mise en tableau aux points licences. Pierre fera une mise au point à ce sujet aux JA2.
- Le logiciel SPID-D n'est pas utilisé par tous les JA au plan régional. Des formations sont à engager à ce propos. J'ai engagé une réflexion avec les Comités à ce sujet afin d'obtenir une gestion généralisée des tableaux sous SPID.

Les championnats de Bretagne

Les modifications que nous avons apportées la saison dernière ont, à mon avis et le retour d'expérience est bon, présenté de nombreuses satisfactions. Le nouveau tableau des

régionaux a permis de « lisser » les écarts entre les joueurs et les repêchages ont été moins compliqués.

En jeunes les Comités avaient plus de libertés sur leurs qualifications. Tout n'est pas encore parfait mais nous allons travailler de nouveau sur la réglementation. Le Comité Directeur a déjà validé certaines avancées.

L'organisation et les remerciements :

L'organisation de l'épreuve était confiée au Club de Vern/Seiche.

La grande salle de la ville accueillait les 24 tables dans un ordre impeccable. Le complexe sportif avait déjà organisé une grande compétition internationale, le « World Juniors » et les voyants étaient donc au vert.

L'équipe du Président Jean Pierre SOULISSE entouré de ses nombreux et nombreuses bénévoles recevaient ainsi les pongistes et un public de passionnés venus des quatre coins de la Bretagne. L'accueil et la disponibilité de ses bénévoles tout au long du week-end nous ont offert des grands Championnats de Bretagne. L'agréable organisation, soutenue par de nombreux points de vente a participé au succès de l'épreuve reine en Bretagne. Je n'oublie pas de les remercier.

Remerciements également aux élus qui ont honoré notre épreuve et ont participé aux diverses réceptions et remises protocolaires.

Je félicite également la table d'arbitrage et les arbitres pour leur prestation très professionnelle et la bonne tenue des horaires.

Sur le plan sportif :

Pierre BEZARD (Thorigné FD) conserve son titre remporté la saison dernière. C'est Vincent LE NOIR, également de Thorigné, qui lui donné la réplique dans une finale à suspense. Tous les spectateurs pensaient qu'après les 3 manches d'avance de Pierre (13-11 ; 11-9 et 11-9), la rencontre allait se terminer rapidement. Mais ces scores « au couteau » présageaient un autre scénario. En effet, Vincent remontait la pente en remportant les 3 manches suivantes (6-11 ; 2-11 et 12-14). La rencontre tournant à l'avantage de Pierre lors de la manche décisive (11-4). Le vainqueur avouait en fin de rencontre : « Mine de rien, je m'en sort bien ».

En dames, quelle satisfaction de retrouver les meilleures Bretonnes ! Les Championnats de Bretagne méritent cette attention. Le public répond toujours présent et il est fidèle. D'ailleurs, il est malheureusement assez rare d'évoluer devant un tel « parterre » et je suis convaincu qu'elles ont su le reconnaître. Mais là aussi, quelle belle finale ! Emmanuelle LENNON se retrouvait face à sa partenaire du Quimper Cornouaille, Eva ANDORIN. Eva offrait une belle résistance et mettait le doute en remportant la seconde manche 12-14. Manue reprenait les « affaires en mains » et décrochait son 6^{ème} titre en reportant les trois suivantes : 11-2 ; 11-7 et 11-3 avec des échanges qui régalaient le public.

Emmanuelle LENNON « reine de Bretagne » titrait la presse.

Je retiendrai également les excellentes performances de nos jeunes dans les différents tableaux. Ces championnats de Bretagne confirment le talent de nos jeunes qui explosent cette saison. Leur niveau atteint maintenant les sommets au delà de nos frontières.

Coupe de France Bernard JEU

Cette nouvelle épreuve aura lieu à Goudelin le 22 février 2015 pour l'échelon régional.

Brièvement quelques caractéristiques :

- Epreuve par équipe composée de 6 joueurs (trois garçons et 3 filles).
- Un senior messieurs ; une senior dames ; un junior ou un cadet ; une junior ou une cadette ; un minime ou un benjamin ; une minime ou une benjamine.
- Les joueurs et joueuses sont placés(es) par ordre de points et se déroule par relais successifs de 11 points jusqu'à obtenir un total de 99 points.

Pour plus de détails, les règlements sont consultables sur l'annuaire de la Ligue et également sur le site fédéral dans la rubrique des règlements sportifs.

En CSR nous allons travailler sur le déroulement sportif. Nous espérons bien entendu que les Clubs répondront aussi positivement que lors de l'ancienne version.

Les principaux résultats

Les finales par classements, niveau régional :

Messieurs :

- Tableau H15 :
 - o 1^{er} Diego CLEDY - TT St Thuriau
 - o Finaliste : Yannick STERVINOUE - ASTL Ploudalmézeau
- Tableau H12 :
 - o 1^{er} Arnaud RIOU - US Vern
 - o Finaliste : Sébastien SPRIET - US St Abraham
- Tableau H10 :
 - o 1^{er} Jonathan MOTTA - La Richardais
 - o Finaliste: Loan GOURMELON - Montfort TT
- Tableau H8 :
 - o 1^{er} Cédric LE BOULANGER - Baulon TT
 - o Finaliste : Sezny JACOB - ASTL Ploudalmézeau

Dames :

- Tableau F12 :
 - o 1^{ère} Charlène BARDON - FOLC Lorient
 - o Finaliste : Delphine LE FLEM - Bégard TT
- Tableau F9 :
 - o 1^{ère} Karolane LE PERDU - Goudelin/Plouha
 - o Finaliste : Patricia MERRER - CTT Plouigneau
- Tableau F7 :
 - o 1^{ère} Romane DEHAIS - CTT Plouigneau
 - o Finaliste : Andréa DEBELLE - Thorigné Fouillard TT
- Tableau F5 :
 - o 1^{ère} Delphine SOUPLLET - Entente Dinan
 - o Finaliste : Delphine MESCOFF - Légion St Pierre de Brest

Les finales par classements, niveau national à Villeneuve sur Lot les 28 et 29 juin:

Messieurs :

- Tableau H15 :
 - o Guillaume LE GALL - TT Gourin perd en 1/8^{ème}
- Tableau H12 :
 - o Sébastien SPRIET - US St Abraham perd en 1/8^{ème}
- Tableau H8 :
 - o Raphaël VALERI - PPC Kerhuon perd en 1/8^{ème}
 - o Jordan PICHON - ASTL Ploudalmézeau perd en 1/8^{ème}

Dames :

- Tableau F9 :
 - o Karolane LE PERDU - Goudelin/Plouha perd en ¼
- Tableau F7 :
 - o Candice LE GUERN - Bégard TT perd en ¼
- Tableau F5 :
 - o Delphine SOUPLLET - Bégard TT ½ finaliste

Championnats de Bretagne :

Messieurs - Tableau Elites :

- 1^{er} Pierre BEZARD – Thorigné Fouillard TT
- Finaliste : Vincent LE NOIR - Thorigné Fouillard TT

Messieurs - Tableau Régionaux :

- 1^{er} Trong Le N'GUYEN - AC Plérin
- Finaliste : Sylvain DESCHAMPS - Entente Dinan

Dames Elites :

- 1^{ère} Emmanuelle LENNON - Quimper CTT
- Finaliste : Eva ANDORIN - Quimper CTT

Juniors garçons :

- 1^{er} Grégoire RIGOLE - CS Betton
- Finaliste : Quentin MORVAN - St Divy Sports

Juniors filles :

- 1^{ère} Camille CAMPION - Quimper CTT
- Finaliste : Charlène BARDON - FOLC Lorient

Cadets :

- 1^{er} Rémi MENAND - Thorigné Fouillard TT
- Finaliste : Jules ROLLAND – Thorigné Fouillard

Cadettes :

- 1^{ère} Julie ERRAUD - Goudelin-Plouha
- Finaliste : Garance LUCAS - CPB Rennes

Minimes garçons :

- 1^{er} Louis CHAERLE - GV Hennebont
- Finaliste : Thibault BAILLIET - US Vern

Minimes filles :

- 1^{ère} Camille VAVASSEUR - Thorigné Fouillard TT
- Finaliste : Mathilde CARIOU - TT Loperhet

Benjamins :

- 1^{er} Benjamin MAHOUDO - Thorigné Fouillard TT
- Finaliste : Julien THOMAS - Thorigné Fouillard TT

Benjamines :

- 1^{ère} Elise LE NAN - Bodilis/Plougar
- Finaliste : Louann GUILLOU - FOLC Lorient

Poussins :

- 1^{er} Nolan MAUDIER - Thorigné Fouillard TT
- Finaliste : Sacha RICOU - St Martin-Morlaix

Poussines :

- 1^{er} Cyrielle SEGOUIN - Thorigné Fouillard TT
- Finaliste : Charlotte VASLET - 7 Iles Perros

Doubles messieurs :

- 1^{ers} DURAND-BEZARD – Thorigné Fouillard TT
- Finalistes : LE VEXIER-LEVALOIS - Avenir de Rennes

Doubles dames :

- 1^{ères} LENNON-ANDORIN - Quimper CTT
- Finalistes : QUELEN-MOLLET - CPB Rennes

Doubles mixte :

- 1^{ères} DURAND-ROLLAND - Thorigné Fouillard TT
- Finalistes : BEZARD-LEGAY - Thorigné Fouillard TT

Doubles Juniors Garçons :

- 1^{er} MORVAN-GUEN - Saint Divy Sports
- Finalistes : VERDIER-DUPUY - Thorigné Fouillard TT

Doubles Cadets :

- 1^{er} REMBERT-BAILLIET - US Vern
- Finalistes : CHAERLE-HAZIF THOMAS - GV Hennebont

Doubles Jeunes filles :

- 1^{ères} CAMPION-LE SCOUR - Quimper CTT
- Finalistes : GOURDEL-LUCAS - CPB Rennes

Championnats de Bretagne Vétérans

V1 dames

- 1^{ère} Corine DURAND - OC Cesson
- Finaliste : Emmanuelle MAQUIN-LUCAS - Goudelin-Plouha

V2 Dames

- 1^{ère} Geneviève ROSCONVAL MARENGUE - AC Plérin
- Finaliste : Françoise LE CHEVALLIER - Golfe TT Ploeren

V3-V4 Dames

- 1^{ère} Marie Claude PENNEC - TT Loperhet
- Finaliste : Jocelyne BOYER - US Vern

V1 Messieurs

- 1^{er} Sébastien DOARAN - Thorigné Fouillard
- Finaliste : Marc SZCZACHOR - Séné TT

V2 Messieurs

- 1^{er} Bruno MORVEZEN - RP Fouesnant
- Finaliste : Michel MACHOMET - Bégard TT

V3 Messieurs

- 1^{er} André GUYONVARCH - FL Lanester
- Finaliste : Jean Paul ROPARS - Avenir de Rennes

V4 Messieurs

- 1^{er} Alfred CAROFF - TTC Plougoulm
- Finaliste : Alain LE FLANCHEC - Golfe TT Ploeren

V5 Messieurs

- 1^{er} Robert PICHON - AL Larmor Plage
- Finaliste : Guy BIZEUL - CPB Rennes

Championnats de France Vétérans

V1 dames

- ¼ de finale pour Corine DURAND - OC Cesson
- 1/8^{ème} de finale pour Emmanuelle MAQUIN-LUCAS - Goudelin Plouha

V2 Dames

- ¼ de finale pour Geneviève ROSCONVAL MARENGUE - AC Plérin
- 1/8^{ème} de finale pour Michèle SEVIN - CPB Rennes

V4 Dames

- ¼ de finale pour Jocelyne BOYER - US Vern

Double V1 dames

- 1/8^{ème} de finale pour Emmanuelle MAQUIN-LUCAS - Goudelin Plouha associée à S. WALBECQ - Villers St Paul

Double V2 Dames

- **Titre de championne de France pour Geneviève ROSCONVAL MARENGUE - AC Plérin associée à C. DEBOMY - Boulogne/Mer**
- ¼ de finale pour Michèle SEVIN - CPB Rennes - associée à Françoise LE CHEVALLIER - Golfe TT Ploeren

Double V3 Dames

- ¼ de finale pour Marie Claude PENNEC - TT Loperhet associée à F. TEISSET - Nogent TT

V1 Messieurs

- 1/8^{ème} de finale pour Claude SIOHAN - RP Fouesnant

V3 Messieurs

- ¼ de finale pour Jean Paul ROPARS - Avenir de Rennes

V4 Messieurs

- ¼ de finale pour Alfred CAROFF - TTC Plougoulm

Double V2 Messieurs

- 1/8^{ème} de finale pour Bruno MORVEZEN - RP Fouesnant associé à Patrick GEOFFROY - Séné TT
- 1/8^{ème} de finale pour P. CONAN - AC Plérin associé à T. HERBERT - Eaubonne

Double V3 Messieurs

- ½ finale pour Michel LE CORRE - ES Plescop TT associé à A GEOFFROY - Dombasle STT
- ¼ de finale pour Jean Paul ROPARS - Avenir de Rennes associé à P. COLLET - FC Gueugnon

Double V4 Messieurs

- ¼ de finale pour Alfred CAROFF - TTC Plougoulm associé à M. DUBOIS - Bretx PPC
- 1/8^{ème} de finale pour Alain LE FLANCHEC - Golfe TT Ploeren associé à LE BRETON - Goudelin Plouha

Double V5 Messieurs

- ¼ de finale pour Guy BIZEUL - CPB Rennes associé à G. POUYDEBAT - US Montauban

Double mixte V2

- ¼ de finale pour Geneviève ROSCONVAL MARENGUE - AC Plérin associée à P. CONAN - AC Plérin
- 1/8^{ème} de finale pour Françoise LE CHEVALLIER - Golfe TT Ploeren - associée à Patrick GEOFFROY - Séné TT

Double mixte V3

- **Titre de champions de France pour Jean Paul ROPARS - Avenir de Rennes associé à Eliane CHARBONNEAU - Isigny Montigny**

Double mixte V4-V5

- 1/8^{ème} de finale pour Guy BIZEUL - CPB Rennes associé à PAOLANTONACC - CCCF Nice TT
- 1/8^{ème} de finale pour Alain LE FLANCHEC - Golfe TT Ploeren associé à Jocelyne BOYER - US Vern

Championnats de Bretagne Individuels Sports dans l'Entreprise

Toutes catégories :

- 1^{er} François HEITZMANN - Orange Cesson
- Finaliste : Eric MARENGUE - Corpos Saint Brieuc

Inférieurs à 17 :

- 1^{er} Benjamin LENOIR - Rennes CHR
- Finaliste : Nicolas RETIF - Rennes ASCR

Inférieur à 15 :

- 1^{ère} Geneviève ROSCONVAL MARENGUE - Corpos Saint Brieuc
- Finaliste : Luc LE HERISSE - Bruz ESMD

Inférieurs à 13 :

- 1^{er} Thomas DESHAYS - Rennes Cooper
- Finaliste : Jacques LABRUE - Rennes ASCR

Inférieurs à 10 :

- 1^{er} Eddy ROUAULT - Corpos Saint Brieuc
- Finaliste : Marina LOHEAC - TT Gourin

Vétérans jusqu'à 60 ans :

- 1^{er} François HEITZMANN - Orange Cesson
- Finaliste : Eric MARENGUE - Corpos Saint Brieuc

Vétérans après 60 ans :

- 1^{er} André GUYONVARCH - Corpos Vannes
- Finaliste : Michel LE CORRE - Corpos Vannes

Féminines :

- 1^{ère} Geneviève ROSCONVAL MARENGUE - Corpos Saint Brieuc
- Finaliste : Marina LOHEAC - TT Gourin

Challenge Bernard JEU, phase régionale :

- 1^{er} Thorigné Fouillard - 59 points
- 2^{ème} CPB Rennes - 52 points
- Benjamines : Noémie LEFRANC - Bégard
- Benjamins : Raphaël SUEUR - CPB Rennes
- Minimes filles : Camille VAVASSEUR - Thorigné Fouillard TT
- Minimes garçons : Elie LEFRANC - Perros
- Cadettes : Romane LE SCOUR - Quimper CTT
- Cadets : Paul MENAND - Thorigné Fouillard TT
- Juniors filles : Maelys GOURDEL - CPB Rennes
- Juniors garçons : Timothée LEFRANC - Goudelin Plouha
- Seniors dames: Tian YUAN - Quimper CTT
- Seniors messieurs : Vincent LENOIR - Thorigné Fouillard TT

Championnats de France Seniors à Mouilleron le Captif ; au Vendespace :

- **Dames :**
 - o Emmanuelle LENNON (N°56) du Quimper CTT est « stoppée » en ¼ de finale par Sarah BERGE (N°71). Le score : 7-11 ; 9-11 ; 9-11 ; 6-11.
 - o Eva ANDORIN (N°80) du Quimper CTT perd en 1/16^e contre Audrey MATTENET (N°41).
- **Messieurs :**
 - o Vincent LENOIR (N°162) de Thorigné FD perd en 1/16^e contre Alexandre ROBINOT (N°42).
 - o Pierre BEZARD (N°115) de Thorigné FD perd en 1/16^e contre Jérémy PETIOT (N°41).
- **Double Dames :**
 - o 1/16^e pour Camille CAMPION (Quimper CTT) et Julie ERRAUD (Goudelin-Plouha)

- 1/16è pour Andréa QUELEN (CPB Rennes) et A. PETITJEAN (Ernée)
- 1/8è pour Emmanuelle LENNON et Eva ANDORIN (Quimper CTT)
- Double Messieurs :
 - 1/16è pour Vincent LENOIR (Thorigné FD) et Thibaut LE VEXIER (Avenir de Rennes)
 - 1/8è Grégoire RIGOLE (CS Betton) et N. GAUDELAS (4S Tours)
 - 1/8è pour Pierre BEZARD (Thorigné FD) et T. BEUDARD (St Médard de Doulon)

Championnats de France Jeunes Handisports à Argentan :

- 3^{ème} place pour Florian BERNARD du Club de Saint Martin-Morlaix.

Pour conclure

Une Saison se termine et, déjà, une autre est engagée.

La Commission Sportive a largement œuvré pour amener toutes nos réformes à son terme. La révision des règlements a été notre « point d'orgue » en adéquation avec l'évolution de la réglementation fédérale.

Toute l'équipe qui compose, avec moi, la Commission Sportive a mené les dossiers et je les remercie pour leur soutien. Notre domaine est vaste car il englobe tout le secteur sportif.

Les débats, en réunion, sont fructueux et parfois passionnés et c'est bien ainsi. L'esprit constructif règne.

Notre démarche vis à vis des Clubs si elle vous apparaît répressive avec son lot de sanctions et d'amendes est nécessaire car elle garantit une parfaite équité de nos épreuves. Elle a aussi tout son sens afin d'éviter de tomber dans le quotidien.

La plupart des litiges peuvent-être évités en consultant l'annuaire de la Ligue qui regroupe l'ensemble de nos règlements spécifiques. Je vous invite à l'examiner et n'hésitez pas à nous consulter. Nous sommes à votre écoute.

Grand merci à Isabelle qui suit nos débats et les met en forme et à Nadine qui apporte toute sa compétence tout au long de la saison.

L'ensemble de la Commission Sportive se joint à moi pour vous souhaiter une excellente saison 2014-2015.

Merci de votre attention.

*Le président de la CSR
Michel COAT*

B - COMMISSION SPORT DANS L'ENTREPRISE

Mesdames, Messieurs, Chers amis Pongistes

-BIEN DANS SA PEAU AVEC LES CORPO –

Cet adage convient parfaitement à notre monde corporatif. Malheureusement si nos anciens se retrouvent avec plaisir, nous ne voyons que peu de jeunes arrivés. Le drapeau « Administration, entreprise » ne flotte plus .Nos dirigeants ont totalement perdu la notion « Sport dans l'Entreprise ».

I – Etat des effectifs

Depuis ces dernières années notre effectif baisse chaque année de quelques unités pour atteindre en 2014, 470 licenciés « corporatifs » ce qui nous permet de nous maintenir à la 5^{ème} place nationale.

Nos efforts de promotion, journée nationale du sport dans l'entreprise, journée régionale, tournois de découverte ouverts à tous (promotionnels et non licenciés) ne portent pas les fruits escomptés. Notre produit est apprécié mais personne ne veut s'investir .Nous manquons de dirigeants ambitieux et volontaires pour défendre une cause noble .Le sport dans l'entreprise n'est plus pris en compte dans nos sociétés d'entreprise et d'administration.

II – Commission Régionale « Sport dans l'Entreprise »

La commission représentée par les responsables de chaque comité se réunit annuellement fin octobre début novembre. Un tour d'horizon de chaque comité est réalisé avec échanges et débat. Notre but est également d'harmoniser nos épreuves et nos règlements.

Elle programme et donne son aval sur les futures organisations.

Championnat de Bretagne Individuels

Saison	2014 - 2015	«	29
«	2015 – 2016	«	56
«	2016 - 2017	«	35
«	2017 - 2018	«	22

Finale Régionale par Equipes

Saison	2014 – 2015	«	35
«	2015 - 2016	«	22
«	2016 - 2017	«	29
«	2017 - 2018	«	56

III – Championnat de Bretagne Individuels

Le championnat de Bretagne Individuels « Sport dans l'Entreprise » s'est déroulé le samedi 1er février 2014 à la salle du T.T. La Baie –Yffiniac - 22

Ce championnat a remporté un vif succès, tant sur le plan organisationnel- salle de compétition de 20 tables- que sur le plan sportif. Les finales de très haut niveau ont enthousiasmé les élus locaux et les journalistes de la région.

François HEITZMAN –hommes Orange Cesson et Geneviève MARENGUE ROSCONVAL -femmes –TTCB St Briec gardent leur titres Régionaux.

Les principaux vainqueurs sont les suivants :

- A – Toutes catégories Messieurs HEITZMAN François Orange Cesson
- B - < 17 LENOIR Benjamin C H R Rennes
- C - < 15 MARENGUE ROSCONVAL Genevieve TTC Briec
- D - < 13 DESHAIES Thomas Rennes cooper
- E - « 10 ROUAULT Eddy Corpo TTC Briochins
- F -Vétérans 40- 60 ans HEITZMAN François –Orange Cesson
- G -Vétérans > 60 ans GUYONVARC'H André –A.S Corpo Vannes
- H – Toutes catégories – femmes - MARENGUE ROSCONVAL Geneviève TTV Briec

La participation a été très bonne et supérieure à la saison précédente à savoir :

	Nombre d'inscriptions	
	Saison	
	2012/2013	2013/2014
Comité 22	22	57
« 29	27	16
« 35	77	73
« 56	24	23
	—	—
Total	150	169

Classement par comité

- 1) Comité 35 : 6 titres
- 2) Comité 22 : 3 titres
- 3) Comité 29 : pas de titre
- 4) Comité 56 : pas de titre

Suprématie du comité 35

Bons résultats également du comité 22

Bonne participation des joueurs locaux

IV Finale Régionale par équipes :

Championne de Bretagne 2014 : CRCM 29

La 14 ° Finale Régionale s'est déroulée le 31 mai 2014 dans la salle spécifique du « Roquer » à Ploeren – 56

Cette finale a clôturé une saison sportive très intense. Elle a été disputée dans de très bonnes conditions de jeux. Sous la houlette du J.A Jean-Michel Darius qui a su gérer avec à propos une finale inédite due à l'absence des représentants du comité 22. La formule proposée a reçu l'assentiment de tous les joueurs lesquels nous ont prouvé, une fois de plus, qu'avec les « Corpo » tout est possible.

Cette formule permettait à tous les joueurs de disputer 6 matches + 2 doubles avec pour objectif : le respect des horaires.

Résultats :

C.H .Rennes bat ACPPP Vannes	6 à 3
CRCAM Quimper bat ACPPP Vannes	8 à 0
CRCAM Quimper bat CHR Rennes	7 à 2

CLASSEMENT

- 1° CRCAM Quimper et champion de Bretagne par équipes
- 2° CHR Rennes
- 3° ACPPP Vannes

Bravo aux finistériens, qui étaient représentés par RETO Jérôme -1546, MORVEZEN Bruno -1798 et DOLOU Philippe 1406, pour leur victoire.

Bravo également à CHR qui présentait une équipe peu différente du Crédit Agricole et aux Vannetais qui se sont bien battus malgré la différence de classement en faisant jeu égal avec leur adversaire.

V –Championnat de France Individuels

Cette année, le championnat de France s'est déroulé, à domicile chez nos amis de THORIGNE-FOUILLARD les 3 et 4 mai 2014.

Le club de THORIGNE-FOUILLARD étant habitué a de grandes épreuves nationales a mis tout en œuvre pour que cette épreuve soit réussie et elle le fût.

Cinq podiums pour notre délégation à savoir :

Médailles d'argent.

Simple Messieurs : MARENGUE Éric

Vétérans 2 : GUYONVARC'H André

Double Messieurs : MARENGUE Éric et HEITZMANN François

Médailles de Bronze

Simple Messieurs : HEITZMANN François

Double Dame : ROSCONVAL-MARENGUE Geneviève et LOHEAC Marina

Domage il a manqué le métal le plus précieux - l'or – Ce sera pour l'année prochaine !

VI – Journée Nationale « Sport dans l'Entreprise »

VII Journée Régionale CROS

Ces deux journées qui étaient programmées cette saison n'ont pu avoir lieu, faute de participants peu nombreux pour la première épreuve et faute de dirigeants pour la seconde.

Domage pour le tennis de table car notre discipline était toujours représentée jusqu'à ce jour.

Merci à vous tous de m'avoir lu et je vous souhaite une bonne année sportive 2014/2015.

Vive le Tennis de Table Breton et « **Bien dans sa peau avec les Corpo** ».

Le Responsable de la Commission Régionale

André PANNETIER

C –Formations Arbitrage 2013-2014 (Pierre SALAÜN)

Formation arbitre régional

		Inscrits	Admis	22	29	35	56
5 Octobre 2013	Lannion	28	25	10	5	5	6
28 Octobre 2013	Mur de Bretagne	6	6	1	3	2	
	Total	34	31	11	8	7	6
			91%				

Formation Juge Arbitre 1er degré (JA 1)

		Inscrits	Admis	22	29	35	56
30 novembre 2013	Lannion	12	12	8	4		
30 novembre 2013	Thorigné Fouillard	7	7			7	
30 novembre 2013	Hennebont	6	6		1		5
	Total	25	25	8	5	7	5
			100%				

Formation Juge Arbitre 2e degré (JA 2)

		Inscrits	Admis	22	29	35	56
2013-2014	Lannion	4	4	1	1	1	1
	Total	4	4	1	1	1	1
			100%				

Formation Juge Arbitre 3e degré (JA 3)

		Inscrits	Admis	22	29	35	56
2013-2014	Lanester	2	2		1		1
	Total	2	2	0	1	0	1
			100%				

Vivien Sauvage, nouvel embauché au sein de la Ligue de Bretagne se présente et lit le rapport de Kenny RENAUX, excusé.

D- RAPPORT ETR (Kenny RENAUX)

Les effectifs :

	TOTAL			Jeunes			% féminines
	M	F	M+F	M	F	M+F	
08/09	10115	1409	11524	4258	758	5016	12,23%
09/10	10432	1391	11823	4560	762	5322	11,77%
10/11	10486	1428	11914	4708	786	5494	11,99%
11/12	10731	1430	12161	4884	793	5677	11,76%
12/13	10967	1401	12368	4939	698	5637	11,01%
13/14	10511	1309	11820	4754	663	5417	11,07%

Rang de la Bretagne au plan national

Poussins				Jeunes (P à C)				Juniors				Filles %				TOTAL			
08-09	11-12	12-13	13-14	08-09	11-12	12-13	13-14	08-09	11-12	12-13	13-14	08-09	11-12	12-13	13-14	08-09	11-12	12-13	13-14
11	9	9	11	7	7	6	7	5	5	5	5		20	22	23	5	5	5	6

Longtemps 5^{ème} Ligue de France, la Bretagne recule d'une place au profit du Centre pour 2 licenciés.

La diminution est importante, notamment chez les plus jeunes. Cette baisse est marquée en Bretagne, toutefois elle est générale et elle touche aussi les autres disciplines.

Les résultats :

Synthèse Champ. Fr Indiv					
	Qualif M	Qualif F	tot qualif	Méd D	Méd S
07/08	19	15	34	2	1
08/09	24	14	38	2	
09/10	18	19	37	3	1
10/11	21	17	38	1	
11/12	30	27	57	6	4
12/13	29	31	60	1	1
13/14	36	29	65	4	3

- Compétitions nationales :

- 41 médailles sur les cinq tours de Critérium Fédéral de Nationale 1 (10 or, 9 argent, 22 bronze) > 12 en 2008.
- 65 qualifiés aux Championnats de France individuels (sénior et jeunes) > 34 en 2008.
- 1 médaille aux Championnat de France des Régions (bronze en minimes garçons).
- 7 médailles aux Championnats de France individuels (1 argent, 6 bronze). 25 médailles dont 6 titres depuis de Champions de France depuis 2012.

Médaillés aux Championnats de France des Régions : Louis CHAERLE (Hennebont), Léandre HAZIF-THOMAS (Hennebont) et Elie LE FRANC (7 îles) -> médaille de bronze.

Médaillés aux Championnats de France individuels : Argent pour Romane LE SCOUR (Quimper) en doubles cadettes. Bronze pour Elie LE FRANC (7 îles) en simples minimes garçons, Louis CHARLE et Léandre HAZIF-THOMAS (Hennebont) en doubles minimes garçons, Rémi MENAND (Thorigné-Fouillard) en simples cadets, Jules ROLLAND (Thorigné-Fouillard) en simples cadets, Benjamins MAHOUDO et Julien THOMAS (Thorigné-Fouillard) en doubles benjamins, Sébastien PRIME (Thorigné-Fouillard) et Bastien REMBERT (Vern) en doubles cadets.

- Compétitions internationales :

- 22 sélections en équipes de France.
- 15 médailles dont 4 en or sur les compétitions internationales.
- 2 joueurs sélectionnés en équipes de France pour les Championnats d'Europe Jeunes +1 remplaçant.
- 2 médailles (1 or et 1 argent) lors des Championnats d'Europe Jeunes. > 3 en deux ans.

Les Championnats d'Europe Jeunes se sont déroulés à Riva Del Garda (Italie) du 10 au 20 juillet 2014. Deux bretons étaient qualifiés :

1) Rémi MENAND : Champion d'Europe cadets par équipe (N. Givone, I. Bertrand, R. Menand et L. Bardet), ¼ de finale en simples, 8ème de finale en doubles mixtes (avec L. Mostafavi) et 16ème de finale en doubles cadets (avec L. Bardet).

2) Romane LE SCOUR : Vice-championne d'Europe doubles cadettes (avec L. Mostafavi), 5ème par équipe (L. Mostafavi, L. Gauthier, N. Fort et R. Le Scour ; capitaine Nicolas Suaudeau), 8ème de finale en doubles mixtes (avec L. Bardet) et 32ème de finale en simples.

Nous pouvons également mettre en avant que Jules Rolland était sélectionné comme remplaçant de l'équipe cadets et a participé aux stages de préparation.

Les nouveautés :

Détection :

Par rapport aux éditions précédentes, il y a eu une modification du règlement du top de détection. Les précédentes compétitions comportaient 3 catégories. Cette saison, il n'y aura plus que 2 catégories qui seront 2006 et 2007 et +.

Nombres de qualifiés au top de zone :

	2006	2007
Garçons	6	6
Filles	3	3

Il est demandé aux régions de qualifier autant que possible 50% de joueurs nés avant Juillet et 50% de joueurs nés après Juillet dans chaque année d'âge concernée.

Pour les joueurs nés en 2005, 3 garçons et 3 filles seront sélectionnés par chacune des régions pour participer à un top 12 interrégional.

Réforme de la N1 au Critérium Fédéral :

La réforme du Critérium Fédéral de Nationale 1 a instauré

- la suppression du Tournoi Open,
- la suppression du 5^{ème} tour,
- la suppression du tableau -21 ans
- la mise en place d'un second niveau Elite,
- la réduction du nombre de places dans chaque tableau. Il y aura 24 qualifiés pour les tableaux jeunes en garçons (sauf en -11 ans, seulement 12 qualifiés) et 12 pour les filles. En élite A il y aura 24 garçons et 16 filles et en élite B 48 garçons et 24 filles.

La réduction du nombre de qualifiés par tableau va donc engendrer un meilleur niveau sur cette division mais également sur les divisions suivantes (Nationale 2, Régionales et Départementales). Cela va être accentué par le fait que notre zone (Bretagne, Pays de la Loire, Centre et Île de France) est la plus forte de France.

Réforme de la filière des formations fédérales :

Depuis la saison dernière, une nouvelle filière de formations a été mise en place par la Fédération. Désormais seuls deux niveaux sont proposés (Animateur Fédéral et Entraîneur Fédéral) au lieu de trois précédemment. Ces deux niveaux de formations sont régionalisés :

- Les parties théoriques sont dispensées au plan régional par un collectif d'entraîneurs composé des CTD, du CTN et des cadres de Ligue. D'autres cadres (formation DE) peuvent venir compléter l'équipe pédagogique.
- Les parties pratiques sont organisées par les départements

1) Animateur Fédéral : du 27 au 31 octobre 2014 à Mûr-de-Bretagne (22).

→ Possibilité de passer la formation d'arbitrage lors de la première journée.

2) Entraîneur Fédéral : du 09 au 13 février 2015 à Mûr-de-Bretagne (22).

En aménageant le niveau Entraîneur Fédéral (Examen passé avant la validation du stage pratique), la Ligue de Bretagne était une Ligue pilote sur la mise en œuvre de cette nouvelle filière. Présent à la dernière ETR, Gilles CORBION, DTN Adjoint en charge des formations a souligné la qualité du travail réalisé sur ce dossier et souhaite un retour écrit afin de communiquer.

E- LE PÔLE DEVELOPPEMENT (Jean-Pierre SOULISSE)

A - Présentation

- Les Comités mènent la plupart du temps des actions isolées pour promouvoir le Tennis de Table
- Manque de dynamique et de cohésion
- Les contraintes sont parfois lourdes mais aussi différentes d'un Comité à l'autre
- Manque de moyens humains pour prise en charge
- Besoin d'une entité spécifique dénommée «Pôle Développement» pour essayer de répondre à ces préoccupations.

B – Le Principe

- Un groupe a été créé avec des personnes qui ont émis des idées ayant attiré à ce thème (toutefois si d'autres personnes souhaitent intégrer ce groupe, ils sont les bienvenus)
- Le Pôle Développement est composé de plusieurs commissions
 - La Formation
 - La Communication
 - Le Ping Féminin
 - Les Actions de Développement

C – Le Point d'Avancement

- 2 réunions se sont tenues :
- - 5 Avril 2014 : Un échange très fructueux sur les objectifs, les ambitions et les moyens d'avancer. Des thèmes (qui pourront devenir des commissions) ont été ciblés :
 - La Communication
 - L'Évènementiel
 - Le Recrutement (Féminisation, Baby Ping, Handisport...)
 - L'Accompagnement des clubs (Formation des dirigeants, Labellisation, Sponsoring, Mécénat...)

- Les «déserts» pongistes
-
- 21 Juin 2014 : Un constat a été fait celui de voir les clubs pour connaître leurs besoins. A ce titre un questionnaire a été élaboré (et se trouve en cours de finalisation). Il permettra :
-
- De lister les souhaits et besoins
- De prioriser les thèmes
- De répondre aux attentes
- De quantifier et harmoniser les actions
- De concrétiser rapidement les besoins qui seront plébiscités

=> Ce questionnaire vous sera envoyé très prochainement, merci d'y répondre nombreux.

9 – QUESTIONS DIVERSES

1^{ère} question écrite de M. Alain TRICOIRE, Président du TT 7 Iles :

Je représente le club 7 îles Tennis de Table en tant que Président (j'ai remplacé Joël Le Meur) et nous (Joël et moi-même) voulons vous faire prendre conscience des impacts de cette décision surtout pour les clubs dont les équipes évoluent en championnat régional.

En effet, cette saisie est à faire le dimanche des matchs avant 20h30 ce qui est très contraignant et sûrement la plus part du temps difficilement réalisable.

J'aborderai ce point lors de l'AG LBTT samedi prochain et je tenais à vous en informer afin que chacun y réfléchisse pour en donner sa position.

En toute légitimité, je solliciterai un vote d'approbation des clubs concernés car c'est encore une charge supplémentaire pour les bénévoles et je demanderai le plan de charge d'activité du secrétariat LBTT.

J'ai laissé dans la boucle le comité LBTT afin de jouer la totale transparence.

Réponse de la Ligue

La saisie des feuilles de rencontre est à mon sens une évolution normale de la société :

C'est un peu à la demande de tous avec comme confort d'avoir les informations plus rapidement.

Les clubs se familiarisent de plus en plus avec Internet et gèrent souvent les inscriptions, les licences et les sondages en ligne.

C'est une pratique qui tend à se généraliser partout dans les Comités et les autres Ligues. Pour les modalités du dimanche soir, c'est peut être à étudier ? Mais la presse est très insistante pour avoir rapidement les résultats.

Ta question m'étonne dans la mesure où ton club évolue en Nationale depuis longtemps. La Fédération impose cette pratique depuis plusieurs années.

J'ai une expérience sur mon Comité concernant les débuts d'Internet avec la saisie progressive des résultats et des licences. Au départ il y avait beaucoup de réticences et maintenant personne ne va demander de revenir en arrière.

Pour la légitimité, nous considérons que nous avons été élus par vous pour assurer la gestion de la Ligue et nous estimons par conséquent avoir toute votre confiance et la légitimité nécessaire des clubs pour gérer au mieux le championnat par équipes.

Concernant les tâches administratives du secrétariat, le gain de temps ne sera pas significatif car il restera toujours des opérations de contrôle à effectuer.

Tu peux te renseigner auprès des Comités départementaux qui ont des salariés depuis longtemps, au fur et à mesure de l'amélioration de la technologie, les tâches administratives sont devenues moins répétitives et ont considérablement évolué mais n'ont pas pour autant diminué.

Les membres du Bureau peuvent en témoigner, les missions administratives ne manquent pas et nous nous félicitons de l'excellent travail réalisé par nos salariés.

Là aussi, une équipe a été élue et nous estimons donc avoir toute votre confiance pour gérer au mieux les affaires de la Ligue. Il reste des postes vacants pour ceux qui souhaitent nous aider et participer à la gestion.

2^{ème} question écrite de M. Olivier TOUMELIN, Vice-Président du FOLCLO TT

1) Comment expliquer la montée d'un 2^{ème} de poule de Pré Nationale (qui plus est pas le meilleur 2^{ème}) au lieu de repêcher le meilleur 7^{ème} de Nationale 3 lors de la 2^{ème} phase de la saison 2013/14 ? Pourquoi n'avons pas été soutenu par la LBTT lors de cette injustice ?

2) Pour la saison 2014-15, quel est le règlement pour les montées de Pré Régionale en Nationale 3, sera t-il encore changé en cours de saison si cela arrange un club influent auprès de la ligue ou de la fédération ?

3) 4 équipes dans une poule de R1 féminine (dont 2 équipes du même club). un forfait d'une des 4 équipes lors de la 1^{ère} journée, les 2 équipes du même club qui ne se rencontrent pas le 1^{er} match. Quels sont les actions de la LBTT pour relancer le championnat par équipes féminin ?

Réponses :

Tout le monde ne connaît pas forcément ce dossier car elle concernait la montée de la Pré Nationale en Nationale 3.

L'équipe 2 de Lopérhet a terminé 1^{ère} de sa poule et devait monter en Nationale 3. Un règlement l'article 53 chapitre III, titre II des règlements sportifs stipule qu'en nationale : *une seule équipe d'un même club par poule*. Or, l'équipe 1^{ère} de Lopérhet en Nationale 2 descendait en Nationale 3.

La CSF a considéré par conséquent que ce serait l'équipe finissant 2^{ème} qui monterait.

Le Club de Lopérhet a fait appel de cette décision.

Le Bureau de la FFTT a autorisé à titre exceptionnel que pour la 1^{ère} phase, les équipes de Lopérhet et Cournon puissent monter sans pénaliser les équipes finissant 2^{ème}. Au départ, il avait été prévu des poules de neuf.

Il se trouve que par la suite, la CSF a repêché l'équipe de Lopérhet en N2, Cournon ne repartant pas.

Les poules de N3 se sont retrouvées à nouveau 8 équipes.

La CSF a donc décidé d'appliquer l'article 7 du titre I des règlements sportifs et de ne pas faire appel aux repêchages qui n'est en aucun cas stipulé comme étant un droit. La priorité a été donnée de conserver des poules de 8 pour une gestion harmonieuse du championnat.

La position de la Ligue et surtout la mienne :

Cet article 53 en l'état est incohérent, discriminatoire vis-à-vis des féminines et présente un frein important pour le développement du tennis de table féminin dans les clubs

- Les masculins ne sont pas logés à la même enseigne et dans tous les cas peuvent monter dans la division supérieure ce qui n'est pas le cas de filles.
- En cas de descente d'une autre équipe de N2 (CPB), la CSF nous a expliqué qu'elle aurait toléré deux équipes dans une même poule ? Ces deux poids deux mesures nous interrogent ?
- Comment peut-on empêcher des filles de monter en nationale quand la Ligue, le Comité et les collectivités territoriales investissent financièrement dans leur progression et que les techniciens et leurs entraîneurs incitent ces joueuses à jouer à leur niveau ou à un niveau supérieur dans le championnat par équipe ?

Dans cette histoire, on m'a prêté un rôle que je n'ai pas eu en mettant en cause mon intégrité parce que je suis licencié au club de Lopérhet.

Je précise que deux Ligues étaient concernées, c'est le club de Lopérhet qui a fait la démarche et qui a d'ailleurs proposé deux possibilités dont celle d'aller jouer dans une autre zone.

Personnellement, je ne partage forcément la décision qui a été prise car la Fédération aurait mieux fait d'accepter que des équipes puissent jouer dans des zones différentes surtout que certaines poules ne sont même pas complètes.

Quelles sont les actions de la Ligue pour relancer le championnat par équipes ?

Je te retournerais la question en demandant quelles actions les clubs envisagent-ils pour accueillir aussi bien les féminines que les masculins ?

Nous essayons toutes les formules possibles mais si au départ, leur accueil n'est pas assuré avec des efforts de fidélisation dans les clubs, il nous paraît difficile à notre niveau d'envisager de leur proposer un championnat attrayant.

Je t'ai proposé de rentrer à la Ligue pour nous aider : l'axe de travail est tout trouvé.

3^{ème} question écrite de M.Patrick EVENO, Vice-Président GVHTT

Mr le Président, Mrs les Membres de la LBTT,

Merci d'apporter à l'assemblée ici présente divers éclaircissements concernant votre vision future du Juge-arbitrage sur notre région.

Il y a quelque temps, le fait d'autoriser le juge-arbitrage en R3 a été validé par des juges-arbitres de la

Il y a quelques temps le fait d'autoriser le juge arbitrage en R3 par des juges arbitres de la même association a été validé.

Merci de nous indiquer si cette adaptation a porté ses fruits.

Maintenant vous étendez cette possibilité jusqu'à la R1.

Pensez vous que ce soit la bonne solution ? Le nombre de juge arbitre pour vous normalement devrait augmenter pour que vous preniez une telle décision ? N'est ce pas se réfugier derrière des adaptations qui arrangent certains clubs mais qui à terme menacent indéniablement le renouvellement de cette fonction. Ce ne peut être qu'une mesure transitoire ?

Actuellement vous pénalisez financièrement les clubs qui n'atteignent pas le total de vacations nécessaires du fait de leur nombre d'équipes en régionale.

Voit-on une amélioration quelconque? Des sanctions sportives ne seraient elles pas une solution plus porteuse ?

Une reconnaissance et un soutien des clubs qui font les efforts nécessaires dans ce domaine ne pourraient-elle pas être également mise en place ?

Notre discipline ne peut se développer sans une politique arbitrale importante. Sans arbitres et juges arbitres notre sport déclinera.

Il est nécessaire de réagir dès maintenant avant qu'il ne soit trop tard. En prenant les décisions qui s'imposent.

Sinon je vous invite dans moins de 4 ans à revenir sur ces propos et vous réaliserez que vos décisions n'étaient pas adaptées à la situation.

Réponses aux questions :

Autorisation d'arbitrer à domicile en R3 ?

Presque que toutes les rencontres en régionale ont été assurées avec également une diminution des frais de déplacement.

Pour l'extension en R2 et R1 ?

C'est une possibilité pour certains clubs mais ce n'est pas une généralité ni une obligation. Maintenant, cela diminue les frais pour les clubs qui ont beaucoup d'équipes.

En ce qui concerne les mesures pour l'arbitrage :

Nous avons l'année dernière attiré l'attention des clubs afin qu'ils se mettent en conformité avec les exigences de l'arbitrage.

A la fin de la saison passée, nous avons appliqué les amendes en tenant compte des cas particuliers pour les clubs qui ont réellement fait un effort pour développer l'arbitrage.

Nous souhaitons surtout agir dans un but préventif et non répressif.

Il est difficile pour l'instant de tirer des conclusions mais le nombre d'inscriptions pour les prochaines formations nous laissent à penser que notre action commence à porter ses fruits. Plus de 50 pour la prochaine session.

Des sanctions sportives ?

Infliger des sanctions sportives est une idée qui a plusieurs fois été discutée en CRA et en Comité Directeur mais pour l'instant nous tenons à l'application du règlement qui ne précise que des sanctions financières.

Nous avons décidé de ne plus accepter les clubs qui n'ont pas de Juge arbitre ou de personnes inscrites en formation et nous sensibilisons les Comités départementaux d'exiger ou tout du moins d'inciter les clubs qui possèdent des équipes en Pré Régionale d'inscrire des arbitres en formation.

Quels encouragements ?

Quel soutien vous suggérez-vous pour encourager les clubs qui sont en règle ? De quel ordre ? Personnellement je suis convaincu d'une politique arbitrale et je partage ton opinion.

Question orale de Mme Marie-Pierre JEAN-JACQUES, Présidente du Quimper-Cornouaille TT :

Mme Marie-Pierre JEAN-JACQUES souhaite que les féminines qui participent au Critérium Fédéral évoluent dans les mêmes conditions matérielles que les messieurs, ce qui n'a pas été le cas cette saison sur certains tours.

Michel COAT précise que la Commission Sportive Régionale va redoubler de vigilance afin que dans les différents lieux, les Comités Départementaux prennent leurs dispositions pour respecter les cahiers des charges.

10 – INTERVENTION DES PERSONNALITES

Les personnalités s'étant exprimés au début, le point suivant est abordé.

11 – REMISE DES MEDAILLES ET RECOMPENSES

MERITE REGIONAL

MEDAILLE D'OR :

22	RAULT Daniel TURPIN Michel	UP PLEDRAN 7 ILES TT PERROS
29	DUPIC Josiane PETIT Alain	PC PLABENNEC AL MOELAN SUR MER
35	LESTARD Pierre SOULAS Jacques	THORIGNE-FOUILLARD TT ESPERANCE CHARTRES DE BRETAGNE
56	NOZAHIC Lucien	AL PLOEMEUR

MEDAILLE D'ARGENT :

22	LE MAREC Marcel PEDRON Bruno	AS MINIHY TREGUIER AP PLOUFRAGAN
29	GUEGUEN Corinne KERGOURLAY Chantal	TTC PENMARC'H QUIMPER CTT
35	CHOLLET Bernard DESMORTIER François	PC TALENSAC MONTFORT TT
56	BUSSON Philippe KERNEC Lydia MONTELS Gilles REUX Michel	E.S PLESCOP TT CTT ERDEVEN-BELZ RAQUETTE D'OUST DE PEILLAC ST THURIAU TT

MEDAILLE DE BRONZE :

22	CARO Vincent DI MARCO Michel DOUAREC Hervé LE GOUX Eugène	AC PLERIN 7 ILES TT PERROS TT DU DOURDU AC PLERIN
29	CREACH Michel DELACROIX Sylvie JEAN-JACQUES Marie-Pierre	AL GUILERS GDR GUIPAVAS QUIMPER CTT

**LE PEMP Pierrick
MARTIN Jacky
POULIN Isabelle**

**PLOMEUR TT
RP FOUESNANT
TT LOPERHET**

**35 BEURROIS Benjamin
BOYER Jocelyne
DELAUNAY Cédric
LE BAIL Youen**

**CS BETTON
US VERN
CTT POLIGNE
CS BETTON**

**56 BRANDJONC Cécile
GOUBERT Yves
LORINEAU David
VILAIN Benjamin**

**RAQUETTE MELICIENNE-PLUMELEC
TT PAYS DE LOCMINE
CLEGUER TT
MUZILLAC TT**

Fanion :

PN masculin : AVENIR DE RENNES 2
PN féminine : TT LOPERHET 2

Jacques SORIEUX remet la médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif à Claire LOMENECH.

Renan THEPAUT remet la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif à Marie-Claude PENNEC et à Michel TALARMAIN.

Le président de la Ligue de Bretagne clôt l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général de la L.B.T.T.

Le Président de la L.B.T.T.

Jacques SORIEUX

Renan THEPAUT